

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

18 janvier 2021

SÉANCE ORDINAIRE du conseil d'agglomération de la Ville de Mont-Tremblant, sous la présidence du maire, tenue par visioconférence et enregistrée le **18 janvier 2021 à 16 h**, à l'hôtel de ville situé au 1145, rue de Saint-Jovite. Les membres suivants sont présents et forment le conseil :

À distance : M. Luc Brisebois, maire
M. Pascal De Bellefeuille, conseiller du district 1
Mme Mélanie Matte, conseillère du district 2
M. François Marcoux, conseiller du district 3
M. Danny Stewart, conseiller du district 4
M. Joël Charbonneau, conseiller du district 5
Mme Sylvie Vaillancourt, conseillère du district 6
M. Pierre Labonté, conseiller du district 7
Mme Roxanne Lacasse, conseillère du district 8
Mme Kimberly Meyer, mairesse et représentante de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord

Étaient également présents et à distance : la greffière, la directrice générale et le directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics.

ORDRE DU JOUR

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE
 - 1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
2. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR
3. PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1. Séance ordinaire du 14 décembre 2020
 - 3.2. Séance extraordinaire du 14 décembre 2020
4. RÈGLEMENTS
 - 4.1. Règlement (2021)-A-59-2 modifiant le règlement (2019)-A-59 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération - avis de motion et dépôt du projet de règlement
 - 4.2. Règlement (2020)-A-70 établissant les taux de taxes pour l'année 2021 - adoption
5. ADMINISTRATION
 - 5.1. Dépôt du rapport mensuel de la direction générale
 - 5.2. Substitut au maire de Lac-Tremblant-Nord au conseil d'agglomération - nomination
 - 5.3. Comité des relations employés et citoyens - nomination
6. RESSOURCES HUMAINES
 - 6.1. Dépôt de la liste des personnes engagées
 - 6.2. Mesure disciplinaire - suspension sans traitement
7. GESTION FINANCIÈRE
 - 7.1. Liste des comptes à payer
8. URBANISME (aucun sujet)
9. TRAVAUX PUBLICS
 - 9.1. Projets 2021 - mode de financement des dépenses
 - 9.2. Permis de voirie et raccordement routier 2021
10. ENVIRONNEMENT (aucun sujet)
11. CULTURE ET LOISIRS (aucun sujet)
12. POLICE
 - 12.1. L'Écluse des Laurentides - contrat de services
13. INCENDIE (aucun sujet)
14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

18 janvier 2021

- 14.1. Les Habitations du Ruisseau Noir - renouvellement mandats et nomination
- 14.2. Société d'habitation du Québec / Programme AccèsLogis - entente
- 15. RAPPORT (aucun sujet)
- 16. ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE
- 17. AFFAIRES NOUVELLES
- 18. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL
- 19. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS
- 20. LEVÉE DE LA SÉANCE

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le président souhaite la bienvenue aux personnes présentes.

Le quorum étant constaté, le président procède à l'ouverture de la séance qui se tient par visioconférence, en présence de la directrice générale, de la greffière et du directeur général adjoint et directeur du Service des travaux publics; il est 16 h.

CA21 01 001

1.1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour proposé avec dispense de lecture.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2. PÉRIODE DE QUESTIONS SPÉCIFIQUES À L'ORDRE DU JOUR

Nous ne pouvons pas prendre vos questions séance tenante, cependant, la période de question est modifiée par une procédure écrite.

En effet, vous pouvez en tout temps nous écrire afin de nous faire parvenir vos questions et commentaires via :

- 1. le formulaire en ligne disponible sur le site Internet à villedemont-tremblant.qc.ca/conseil;
- 2. par courriel (greffe@villedemont-tremblant.qc.ca);
- 3. en appelant au 819 425-8614, poste 2315.

Les questions et commentaires ainsi que les réponses seront publiés sur le site Internet de la Ville.

3. PROCÈS-VERBAUX

CA21 01 002

3.1. Séance ordinaire du 14 décembre 2020

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'agglomération tenue le 14 décembre 2020, tel que déposé, en modifiant la résolution CA20 12 237 comme suit :

- modifier le pourcentage de l'ajustement de la structure salariale en

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

18 janvier 2021

remplaçant « 2,5 % » par « 2,25 % ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA21 01 003 3.2. Séance extraordinaire du 14 décembre 2020

PRENANT ACTE qu'une copie du procès-verbal a été remise à chaque membre du conseil d'agglomération au plus tard la veille de la séance à laquelle ils doivent être approuvés, conformément aux dispositions de l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'agglomération tenue le 14 décembre 2020, tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

4. RÈGLEMENTS

CA21 01 004 4.1. Règlement (2021)-A-59-2 modifiant le règlement (2019)-A-59 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération - avis de motion et dépôt du projet de règlement

Madame la conseillère Roxanne Lacasse dépose un projet de *Règlement (2021)-A-59-2 modifiant le règlement (2019)-A-59 établissant la tarification applicable pour les biens, services et activités offerts par la Ville dans l'exercice de ses compétences d'agglomération* et donne un avis de motion que ce règlement sera soumis au conseil pour adoption, avec ou sans changement, lors d'une séance distincte et tenue au plus tôt le deuxième jour suivant la présente séance.

L'objet de ce règlement est contenu dans son titre.

Intervention de monsieur le maire Luc Brisebois.

CA21 01 005 4.2. Règlement (2020)-A-70 établissant les taux de taxes pour l'année 2021 - adoption

CONSIDÉRANT qu'avant l'adoption du règlement, la greffière ou un membre du conseil a mentionné l'objet du règlement et s'il y a lieu, le montant de la dépense et le mode de financement de celle-ci, ainsi que le fait qu'il n'y a aucun changement entre le projet déposé et le règlement soumis pour adoption ou, s'il y a lieu, que ces changements ne sont pas de nature à changer l'objet du règlement;

CONSIDÉRANT que lors de la séance ordinaire tenue le 14 décembre 2020, monsieur le conseiller Danny Stewart a donné un avis de motion de l'adoption du présent règlement et a déposé le projet de règlement lors de cette même séance;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'adopter le *Règlement (2020)-A-70 établissant les taux de taxes pour l'année 2021*.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

18 janvier 2021

5. ADMINISTRATION

**Dépôt CA21 01
(5.1)**

5.1. Dépôt du rapport mensuel de la direction générale

CONSIDÉRANT les dispositions du *Règlement (2019)-A-66 relatif à l'administration des finances, au contrôle et suivi budgétaires et déléguant à certains fonctionnaires le pouvoir d'autoriser des dépenses et de passer des contrats au nom de la Ville* qui autorisent la direction générale à engager des dépenses et à approuver les demandes de variations budgétaires dans son champ de compétence;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux fins de ces dépenses;

LE CONSEIL PREND ACTE du dépôt du rapport mensuel de la direction générale sur l'exercice de la délégation depuis la dernière séance ordinaire du conseil concernant l'autorisation d'une dépense, la passation de contrats et les transferts de fonds mentionnés à ce rapport, le cas échéant.

CA21 01 006

5.2. Substitut au maire de Lac-Tremblant-Nord au conseil d'agglomération - nomination

CONSIDÉRANT les dispositions des articles 4 et 5 du décret 846-2005 à l'effet que le maire de la municipalité reconstituée de Lac-Tremblant-Nord siège au conseil d'agglomération et qu'un conseiller peut le remplacer en cas de vacance ou d'empêchement;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-12-168 de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de prendre acte de la résolution 2020-12-168 du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord nommant monsieur Éric Lessard, à titre de substitut à la mairesse de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord, pour son remplacement au conseil d'agglomération, en cas de vacance à son poste ou d'empêchement.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA21 01 007

5.3. Comité des relations employés et citoyens - nomination

CONSIDÉRANT qu'aux termes des résolutions CA19 09 247 et CM19 09 368, le conseil d'agglomération et le conseil municipal de la Ville de Mont-Tremblant répartissaient entre les membres de ces conseils la représentation aux divers comités issus de la nouvelle structure organisationnelle adoptée par la résolution CA19 06 159;

CONSIDÉRANT qu'un siège est vacant au comité des relations employés et citoyens suite au départ de madame Louise Royer;

CONSIDÉRANT la résolution 2020-12-170 de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

DE prendre acte de la résolution 2020-12-170 du conseil de la municipalité de Lac-Tremblant-Nord et de nommer madame Barbara McDonald pour agir en remplacement de la mairesse sur le comité des relations employés et citoyens;

DE modifier la résolution CA19 09 247.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

18 janvier 2021

6. RESSOURCES HUMAINES

**Dépôt CA21 01
(6.1)**

6.1. Dépôt de la liste des personnes engagées

CONSIDÉRANT la délégation faite au directeur général, au directeur général adjoint et au directeur du Service des ressources humaines aux termes de la résolution CA19 10 277, conformément à l'article 73.2 de la *Loi sur les cités et villes*;

CONSIDÉRANT les crédits disponibles aux fins de ces engagements;

CONSIDÉRANT que ces embauches se font conformément aux termes et conditions de la convention collective intervenue avec le syndicat concerné;

CONSIDÉRANT les conditions applicables à certains postes, dont l'exigence de fournir une preuve de fréquentation scolaire dans une institution reconnue pour la période en cours pour un étudiant et une preuve de réussite des examens prévus dans le cadre du *Règlement sur les normes, les spécifications et les critères de qualité applicables aux centres d'urgence 9-1-1 et à certains centres secondaires d'appels d'urgence* pour un employé du MIP;

LE CONSEIL PREND ACTE du dépôt de la liste des personnes engagées depuis la dernière séance du conseil, soit :

Service des travaux publics

Demande	Nom de la personne engagée	Statut	Fonction	Date d'embauche	Durée ou commentaires
2020-62	Monsieur Serge St-Denis	Temporaire	Préposé aux patinoires	14 décembre 2020	15 semaines
2020-62	Monsieur Daniel Fleurent	Temporaire	Préposé aux patinoires	18 décembre 2020	15 semaines
2020-62	Monsieur Gabriel Gleeton	Temporaire	Préposé aux patinoires	19 décembre 2020	Remplacement d'un préposé affecté à d'autres tâches (Covid)

CA21 01 008

6.2. Mesure disciplinaire - suspension sans traitement

CONSIDÉRANT le résultat de l'enquête ADM-2020-13;

CONSIDÉRANT l'état du droit;

CONSIDÉRANT la gravité du manquement;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de suspendre sans traitement l'employé portant le numéro 181 pour une période de quatre (4) quarts de travail de douze (12) heures à être appliqué au moment jugé opportun par la direction du Service.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

18 janvier 2021

7. GESTION FINANCIÈRE

CA21 01 009

7.1. Liste des comptes à payer

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'approuver la liste des comptes à payer pour le mois de décembre 2020 au montant de 285 840,61 \$ et pour le mois de janvier 2021 au montant de 30 263,55 \$.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

8. URBANISME (aucun sujet)

9. TRAVAUX PUBLICS

CA21 01 010

9.1. Projets 2021 - mode de financement des dépenses

CONSIDÉRANT que par la résolution CA20 12 225 et en conformité avec l'article 473 de la *Loi sur les cités et villes*, la Ville a adopté lors de la séance extraordinaire du 14 décembre 2020 le programme triennal d'immobilisations et projets spéciaux des années financières 2021, 2022 et 2023;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'autoriser, sous réserve des articles 99.1, 115 et suivants de la *Loi sur l'exercice de certaines compétences municipales dans certaines agglomérations*, les modes de financement des dépenses en regard des projets spéciaux et des immobilisations retenus pour l'année 2021 comme suit :

Description	Budget	Financement
Hôtel de Ville - Aménagement local d'archivage (5 000 \$)	2 029 \$	Excédent de fonctionnement non affecté (Surplus)
Hôtel de Ville - Aménagement bureau fermé Service du greffe (10 000 \$)	4 057 \$	
Transport en commun - Ajout de 2 abribus (30 000 \$)	4 500 \$	
Transport en commun - Ajout d'éclairage (30 000 \$)	4 500 \$	
Salle du conseil - Remplacement console A/V (3 000 \$ - Cov)	1 217 \$	
Salle du conseil - Vidéo projecteur et toile (20 000 \$)	8 114 \$	
Salle du caucus - Système Vidéo Conférence (6 000 \$ - Cov)	2 434 \$	
Micros radios portatives (50) - Service de protection incendie	7 000 \$	
Remplacement 8 vélos cadets policiers	10 500 \$	
Drager Drug Test 5 000	5 300 \$	
Acquisition taser (2)	4 400 \$	
Ameublement bureau secrétaire SPI	2 500 \$	

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

18 janvier 2021

Parc du Voyageur - Abreuvoir	6 000 \$	
Parc Jasey-Jay Anderson - Réfection fontaine	25 000 \$	
Rue de Saint-Jovite en haut - Remplacement arbres morts	25 000 \$	
Acquisition de 30 ordinateurs (33 500 \$)	16 750 \$	Fonds de roulement
Remplacement véhicule police 34-66	62 800 \$	
Remplacement véhicule police 34-22	38 500 \$	
Remplacement véhicule police 34-23	38 500 \$	
Remplacement véhicule police 34-08	64 400 \$	
Remplacement VTT police	20 500 \$	
Camionnette chef aux opérations SPI 1	50 000 \$	
Camionnette chef aux opérations SPI 2	50 000 \$	
Tablettes (12) véhicules SPI	54 000 \$	
Camion 10 roues avec équipements de déneigement (335 000 \$)	31 088 \$	
Tracteur hybride pour trottoirs (160 000 \$)	16 176 \$	
Afficheur de vitesse sur remorque (15 000 \$)	1 268 \$	
Remorque pour dégeleuse (10 000 \$)	1 011 \$	
Transport en commun - Ajout de 2 abribus (30 000 \$)	25 500 \$	
Transport en commun - Ajout d'éclairage (30 000 \$)	25 500 \$	

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA21 01 011

9.2. Permis de voirie et raccordement routier 2021

CONSIDÉRANT que le Service des travaux publics doit à l'occasion procéder à des travaux d'entretien de ses infrastructures à l'intérieur de l'emprise des routes sous la juridiction du ministère des Transports du Québec, ce qui implique l'obtention des permis de voirie nécessaires;

CONSIDÉRANT que la Ville s'engage à remettre les infrastructures routières dans leur état original;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

DE formuler une demande auprès du ministère des Transports du Québec pour l'émission des permis de voirie nécessaires en cours d'année 2021 et d'autoriser le directeur du Service des travaux publics et le chef de division Génie de la Ville à signer, pour et au nom de la Ville, les demandes de permis de voirie pour tous les travaux dont les coûts estimés de remise en état n'excèdent pas 10 000 \$;

DE confirmer l'engagement de la Ville à respecter les clauses des permis de

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

18 janvier 2021

voirie qui seront émis par le ministère des Transports du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

10. ENVIRONNEMENT (aucun sujet)

11. CULTURE ET LOISIRS (aucun sujet)

12. POLICE

CA21 01 012

12.1. L'Écluse des Laurentides - contrat de services

CONSIDÉRANT que depuis plusieurs années, le conseil d'agglomération octroie un contrat de services à l'organisme L'Écluse des Laurentides pour effectuer un service de travail de rue;

CONSIDÉRANT les impacts liés à la pandémie, ce conseil juge important de continuer à soutenir certaines démarches en matière de mesures préventives qui répondent à des préoccupations d'amélioration de la sécurité et du mieux-être de ses citoyens;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de conclure à nouveau un contrat de services avec cet organisme pour l'année 2021;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU d'attribuer à L'Écluse des Laurentides un contrat pour effectuer un service de travail de rue sur le territoire de l'agglomération de Mont-Tremblant pour l'année 2021 et de lui verser la somme de 10 000 \$, plus taxes si applicables (poste budgétaire 02-510-00-419), payable par le fonds de la criminalité, le tout selon les modalités et conditions prévues au contrat de services, tel que substantiellement présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

13. INCENDIE (aucun sujet)

14. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

CA21 01 013

14.1. Les Habitations du Ruisseau Noir - renouvellement mandats et nomination

CONSIDÉRANT que le conseil d'administration est constitué d'un maximum de sept membres dont trois sont élus parmi les membres locataires et quatre, provenant du milieu, sont nommés par le conseil municipal d'agglomération de la ville de Mont-Tremblant;

CONSIDÉRANT que le mandat des administrateurs nommés par le conseil d'agglomération est de 2 ans et peut être renouvelé;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu de procéder au renouvellement de mandat de certains membres et à une nomination sur le conseil d'administration de Les Habitations du Ruisseau Noir;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU de procéder au renouvellement de mandats et à la nomination des personnes suivantes sur le conseil d'administration de

Initiales	
Maire	Greffé

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

18 janvier 2021

l'organisme Les Habitations du Ruisseau Noir :

- mesdames Céline Danis et Christine Dugas, renouvellement pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021;
- monsieur Normand Létourneau, renouvellement pour la période du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2022;
- madame Amélie Provost, nomination en remplacement de madame Julie Godard pour un mandat débutant le 1^{er} janvier 2021 pour se terminer le 31 décembre 2022.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CA21 01 014

14.2. Société d'habitation du Québec / Programme AccèsLogis - entente

CONSIDÉRANT l'entente intervenue entre la Société d'habitation du Québec, la Ville de Mont-Tremblant et l'Office municipal d'habitation de Mont-Tremblant le 1^{er} décembre 2005;

CONSIDÉRANT que suite au regroupement des offices municipaux d'habitation, il y a lieu de renouveler cette entente;

CONSIDÉRANT que la Société d'habitation du Québec demande de confirmer l'engagement de la Ville pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2023 pour Les Habitations du Ruisseau Noir;

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU :

- DE confirmer l'entente avec la Société d'habitation du Québec et l'Office municipal d'habitation des Laurentides pour la période du 1^{er} janvier 2019 au 31 mars 2023 telle que substantiellement présentée, et d'en autoriser la signature avec effet rétroactif;
- D'autoriser l'Office municipal d'habitation des Laurentides à gérer le Programme de supplément au loyer pour Les Habitations du Ruisseau Noir;
- DE confirmer engagement de la Ville à défrayer 10 % du coût du supplément au loyer dans le cadre du Programme AccèsLogis.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

15. RAPPORT (aucun sujet)

16. ACCEPTATION DE LA CORRESPONDANCE

17. AFFAIRES NOUVELLES

18. PÉRIODE D'INTERVENTION DES MEMBRES DU CONSEIL

Intervention de monsieur le conseiller Danny Stewart et de madame la conseillère Sylvie Vaillancourt.

19. DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Les questions et commentaires reçus suite à la diffusion de cette séance seront mis sur le site Internet de la Ville.

Initiales	
Maire	Greffe

**Procès-verbal du conseil d'agglomération
de la ville de Mont-Tremblant**

18 janvier 2021

CA21 01 015

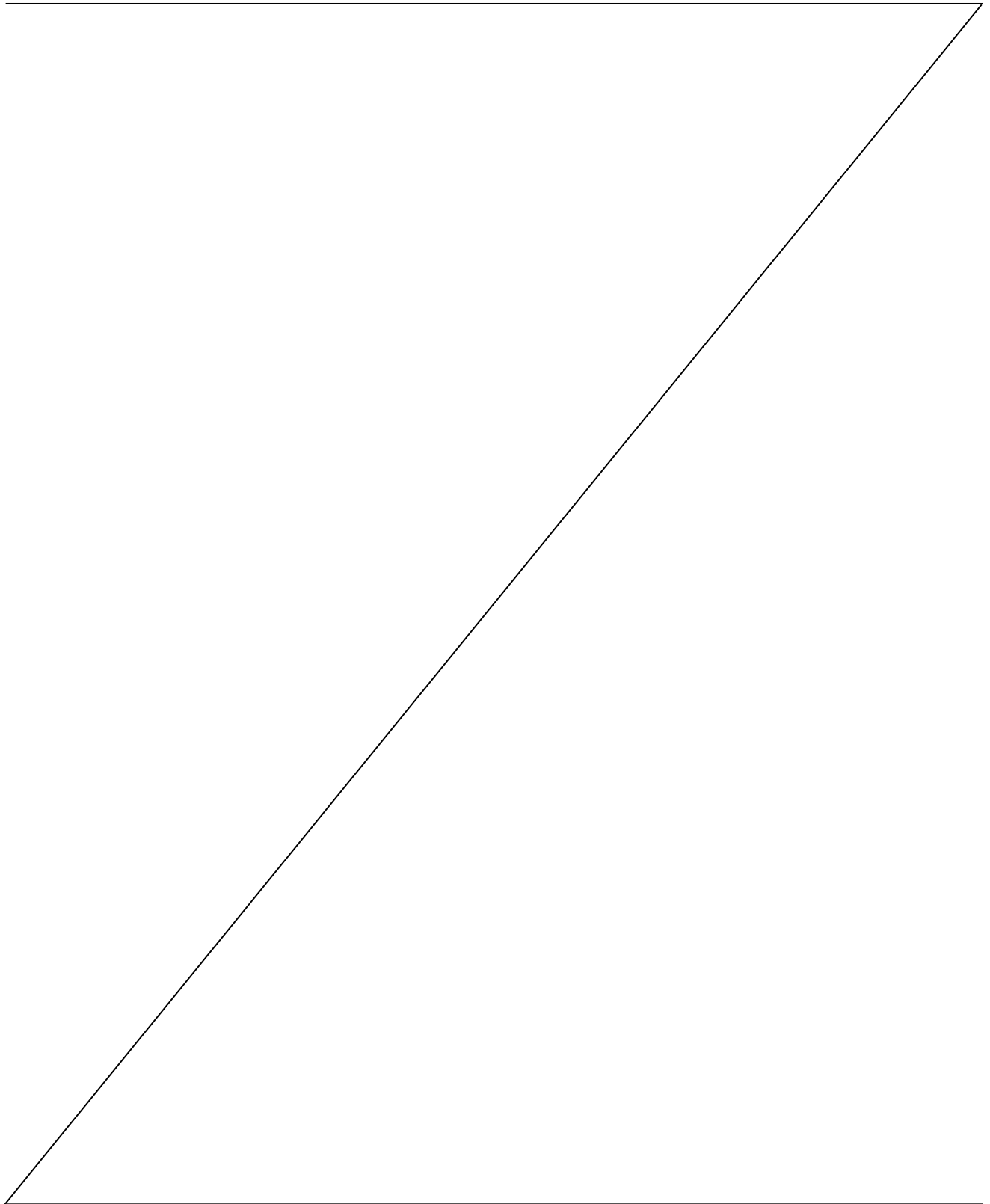
20. LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST PROPOSÉ ET RÉSOLU que la séance soit levée. Il est 16 h 14.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Luc Brisebois, maire
Président de la séance

Claudine Fréchette
Greffière



Initiales	
Maire	Greffe